Stage post permis

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires d'un permis et s'effectue entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis.

La formation s'effectue sur une journée et, à pour objectif d'engager une prise de conscience sur les risques au volant chez les jeunes conducteurs.

Elle réduira votre période probatoire de 3 ans à 2 ans pour les formations traditionnelles et de 2 ans à 1 an et demi pour les formations d'apprentissage anticipé à la conduite, sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant une perte de points sur son permis.

Nous ne proposons pas actuellement cette formation.

Nous vous orientons vers l'école de conduite Magdan (Chris conduite) située au 73 avenue Jean Moulin 34500 Béziers.

Pour tous renseignements sur le déroulement et les tarifs, vous pouvez les contacter au 04.67.30.88.64